Pôles Nationaux Handisport
CREPS de Bordeaux
653, Cours de la Libération
33405 TALENCE CEDEX

Pôles Nationaux Handisport
CREPS de Bordeaux
653, cours de la Libération
33400 TALENCE

Dossier suivi par : Bastien DROBNIEWSKI
Mél : b.drobniewski@handisport.org

CRITERES DE MAINTIEN DES POLES NATIONAUX HANDISPORT 2024/2025

Rappel du cadre

Structure d'entrainement qui s'inscrit dans le projet de performance fédérale (P.P.F) de la Fédération Française Handisport, au sein du parcours Excellence. Chaque sportif devra répondre à certains critères, chaque saison, établis par l'équipe d'encadrement, pour envisager son maintien au sein du Pôle National Handisport.

Soucieux d'accompagner progressivement les sportifs à fort potentiel au cours des années de formation, les critères et les exigences sont évolutifs.

Barème d'évaluation

Les critères imposés sont des indicateurs d'aide à la décision. La marge de progression, les aspects motivationnels et morphologiques ainsi que le potentiel de l'athlète concerné à horizon 2028 seront également des critères d'aide à la décision pris en compte.

Pour chaque sportif, chaque critère sera mesuré, proportionnellement à son année de formation, lors du bilan trimestriel réalisé par l'entraineur et le coordonnateur des pôles. A l'issue du troisième trimestre, une orientation pour l'année à venir sera prononcée - maintien ou sortie du pôle – sur la base des observations menées.

Liste des critères d'aide à la décision

PREMIERE ANNEE DE FORMATION
OBJECTIF PRIORITAIRE : Capacité à assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie

1-Avoir une assiduité et engagement aux entrainements tout au long de la saison sportive.

- *Seuil maximum de 10 % d'absences non justifiées sur les séances selon le planning d'entrainement partagé avec l'athlète en début de saison. Seules les absences pour raison scolaire ou médicale seront justifiées. Elles devront être rattrapées dans la mesure du possible.*

2- Être capable de gérer ses emplois du temps sportifs, scolaires, médicales

- *Seuil maximum de 10 % d'absences non justifiées*

- *Pour le médical être à jour du SMR*
- *Pour le paramédical : Selon le cahier d'émargement tenus par les kinésithérapeutes*
- *Pour le scolaire : Selon les absences non justifiées indiquées sur PRONOTE*

3- Adopter une attitude responsable et s'inscrire dans une démarche d'autonomie

- *Oubli et perte de matériel*
- *Autonomie et gestion des tâches du quotidien*
- *Gestion des déplacements (retours famille, stages, quotidien)*
- *Attitude au sein de mon groupe d'entrainement, auprès de mon entraineur ainsi que de toutes les personnes ressources que le sportif côtoie*
- *Être acteur de son projet de vie*

DEUXIEME ANNEE DE FORMATION
OBJECTIF PRIORITAIRE : Augmenter progressivement son niveau de performance pour faire partie du top jeunes français

Avoir assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie (année 1 / critères 1 à 3), ainsi que :

4- Regard particulier sur la courbe de progression

- *Selon les objectifs individualisés convenus dans le contrat d'engagement en début d'année (ex : Evolution du classement valide en tennis de table, suivi des statistiques en basket, performances chronométriques en athlétisme et en natation)*

5- Intégrer et/ou confirmer sa place dans le top jeunes français.

- *Selon les objectifs individualisés convenus dans le contrat d'engagement en début d'année*

6- Intégrer ou confirmer sa place dans le collectif « Accès à la Performance » (Espoir ou Senior)

7- Être sélectionné.e pour une compétition internationale de référence au sein de ma catégorie d'âge

8- Affiner son projet scolaire et/ou professionnel

- *Se renseigner sur les formations et orientations envisageables*
- *Participer activement aux temps d'informations « stages et insertion professionnelle »*

TROISIEME ANNEE DE FORMATION
OBJECTIF PRIORITAIRE : Capacité à se projeter vers le sport de très haut-niveau et les compétitions internationales de référence

Avoir assimiler l'environnement de sportif de haut-niveau et se rendre acteur de son projet de vie (année 1 / critères 1 à 3), être en capacité d'augmenter progressivement son niveau de performance pour faire partie du too jeunes français (année 2 / critères 4 à 8), ainsi que :

9- Être inscrit sur une liste ministérielle, à minima en catégorie « Espoirs » ou « Collectifs Nationaux ».

10- Réaliser un top 5 toutes catégories dans un championnat national.

11- Participer et performer au circuit de compétitions internationales de ma discipline et/ou à une compétition internationale de référence (Championnat d'Europe, Championnat du Monde, Jeux Paralympiques).